

Interventions de Marietta Karamanli, députée,
membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de
l'Europe, aux réunions organisées par le Bureau des
Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme
(UNOCT-ONU) <https://www.un.org/counterterrorism>
2023



Table des matières

Interventions de Marietta Karamanli, députée, membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, aux réunions organisées par le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT-ONU) https://www.un.org/counterterrorism 2023		1
1.	Introduction : l'UNOC	4
1.1	Un bureau des Nations Unies	4
1.2	Un partenariat avec l'APCE.....	4
1.3	Une participation née d'un rapport sur les victimes du terrorisme adopté à l'unanimité des membres de l'APCE	4
1.4	Les tendances régionales, les menaces émergentes, et les actions requises, 4 ^{ème} réunion de coordination contre le terrorisme des assemblées parlementaires, 4 et 5 octobre 2023	6
-	Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,.....	6
-	1 ^{er} sujet des menaces protéiformes.....	6
-	2 ^{ème} sujet Le développement régulier du terrorisme dans le sahel	6
-	3 ^{ème} sujet le changement climatique créateur d'un contexte favorable au terrorisme.....	6
1.5	Intégration du genre dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, 3 ^{ème} rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)	7
1.6	janvier 2023.....	7
-	Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,.....	7
-	I Reconnaître la diversité des genres pour mieux aider les victimes du terrorisme	7
-	II Faire toute leur place aux genres dans la prévention	7
-	III Assurer la pleine participation des genres aux dispositifs de sécurité	8
1.7	Face aux crimes organisés et au terrorisme, la gestion et la coopération internationales aux frontières est essentielle, 3 ^{ème} rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)	9
1.8	9
-	I Des zones à fragilités multiples	9
-	Une triple interrogation.....	9
1.9	Actualisation et observations par les membres des délégations parlementaires, 3 ^{ème} rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)	9
1.10	9
-	Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,.....	9
-	I La question du renforcement des pouvoirs des assemblées parlementaires dans la prévention et la lutte contre le terrorisme	10
-	II Deux propositions.....	10

1. Introduction : l'UNOC

1.1 Un bureau des Nations Unies

L'ONU joue désormais un rôle important, à la fois, en termes de prévention et de lutte contre le terrorisme et la violence extrémiste mais aussi en matière de promotion des droits des victimes dans le Monde. Elle dispose d'un Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT-ONU) <https://www.un.org/counterterrorism/> avec une plateforme logistique, administrative et technique à DOHA (QATAR) visant à améliorer les dispositifs et leur coordination. Un des enjeux est en effet celui de la coordination entre Etats et parlements.

1.2 Un partenariat avec l'APCE

Un des enjeux est que les parlements soient mieux associés à la lutte contre le terrorisme.

Il s'agit non seulement d'une politique de sécurité publique mais aussi d'une politique publique transversale, allant de l'éducation à l'indemnisation des victimes en passant par la sécurité qu'elle soit préventive ou répressive. J'ai suggéré lors d'une intervention que chaque assemblée parlementaire puisse débattre annuellement de la politique de lutte contre le terrorisme, en commission ou en séance, sur la base d'un rapport gouvernemental sur le sujet.

Un protocole d'accord entre l'APCE et l'UNOCT a été adressé à Mme la Secrétaire générale de l'APCE il y a quelques semaines. Ce protocole propose de formaliser les liens sans en faire un cadre contraignant, en mettant l'accent sur les échanges, le partage d'informations et de réflexions, d'expériences sur les projets et recherches, mais aussi de possibles invitations réciproques, les travaux resteraient soumis aux règles respectives des deux organisations. Le dit projet ne crée pas d'obligations ou d'engagements financiers et donne un cadre aux échanges d'informations pouvant ou devant être protégées.

1.3 Une participation née d'un rapport sur les victimes du terrorisme adopté à l'unanimité des membres de l'APCE

Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe au titre de l'Assemblée Nationale Française, j'avais il y a trois ans préparé et présenté un rapport « Protéger et soutenir les victimes du terrorisme » (2019) ; ses recommandations avaient été adoptées à l'unanimité par les représentants des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

J'ai été sollicitée pour participer au 1er sommet interparlementaire le 9 septembre 2021, et ce, par le secrétariat général de l'APCE au titre du rapport et des travaux que j'avais soutenus sur les victimes du terrorisme.

Par la suite j'ai été à plusieurs reprises sollicitée sur le sujet par des organisations interparlementaires. Les 30 et 31 janvier 2023, je me suis rendue à l'invitation de l'ONU à une conférence sur la lutte contre le terrorisme constituant la troisième réunion de coordination des assemblées parlementaires et le premier dialogue politique parlementaire. Il existe en l'état quatorze organisations interparlementaires qui sont membres du mécanisme de coordination au plan international.

En décembre 2022 je me suis rendue à l'ONU (New-York) avec des représentants de la commission des affaires politiques et de la démocratie de l'APCE et nous y avons rencontré, entre autres, M. Vladimir VORONKOV, Secrétaire général adjoint, Bureau des Nations Unies contre le terrorisme).

Il y a quelques jours avait lieu la 4ème réunion de coordination contre le terrorisme des

assemblée parlementaire à Vienne (Autriche) (4 et 5 octobre 2023).

1.4 Les tendances régionales, les menaces émergentes, et les actions requises, 4^{ème} réunion de coordination contre le terrorisme des assemblées parlementaires, 4 et 5 octobre 2023

- Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,

Je remercie l'ensemble des autorités de leur propos de bienvenue et de leur invitation à un travail collégial et constructif.

Le thème de cette séance porte sur les tendances régionales, les menaces émergentes, et les actions requises.

Trois sujets me paraissent importants en cette fin d'année 2023.

- 1^{er} sujet des menaces protéiformes

D'une part, il convient de rappeler le caractère « protéiforme », au sens de formes variées, des menaces pour un grand nombre d'Etats ? même si une dizaine de pays concentre depuis plusieurs années la plupart des attentats le plus graves et les plus meurtriers.

les auteurs sont variés, des structures et groupes organisés, des acteurs isolés mais possiblement rassemblés par des réseaux ou des théories,

les cibles sont diverses, les personnes vulnérables comme les individus isolés, des enfants ou des femmes, des équipements mais aussi des forces de sécurité, militaires ou policières,

les moyens de financement évoluent, des financements ponctuels, des financements nés d'activités criminelles et trafics existant de longue date, ou encore nouveaux car utilisant les technologies de l'information ;

- 2^{ème} sujet Le développement régulier du terrorisme dans le sahel

2 D'autre part, il y a un développement régulier du terrorisme dans le Sahel.

Le taux de mortalité dans la région a atteint 35% du total des décès résultant du terrorisme dans le monde en 2021, contre seulement 1% en 2007.

Dans cette région les actes terroristes servent à la fois une criminalité née de trafics illicites, mais aussi des querelles et affrontements ethniques et parfois religieux ou encore des revendications territoriales et politiques.

- 3^{ème} sujet le changement climatique créateur d'un contexte favorable au terrorisme

Enfin parmi les tendances observables, le changement climatique à l'œuvre dans le monde et dans certaines parties depuis plusieurs années créé un contexte favorable.

Les ressources (eau , alimentation, sécurité aussi) sont parfois rares et les groupes violents en font un enjeu et un outil pour contraindre les habitants sur place

Ces pénuries attisent la convoitise entre eux de groupes armés et mafieux mais aussi et surtout génèrent des actes pour obtenir la soumission ou l'asservissement de populations fragilisées.

Face à ces périls aux origines nombreuses, aux manifestations diverses et avec des contextes les rendant parfois plus faciles si j'ose dire, les Etats et les parlements comme forces de représentation doivent à la fois :

s'adapter constamment aux menaces et actualiser les modalités d'action ;

élaborer de nouveaux cadres d'intervention avec l'idée qu'après les organisations des foyers existent en réseaux ;

promouvoir des réponses internationales, transversales :

allant de l'éducation à la lutte contre la propagande,

en joignant aussi aux mesures de traitement ou d'atténuation des crises nouvelles (pandémie et changement climatique par ex) des moyens plus classiques de lutte contre la criminalité classique ou liée aux nouveaux marchés.

Dans ce cadre la place et le rôle des parlements sont fondamentaux pour rappeler l'importance de la vigilance, du travail de long terme et de la nécessité de mobiliser les sociétés civiles entières contre ce fléau ! Merci de votre attention. **Marietta KARAMANLI**

1.5 Intégration du genre dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, 3ème rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)

1.6 janvier 2023

- Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,

Le propos introductif de notre conférence le rappelait, le terrorisme et l'extrémisme violent sont une menace constante qui nécessite une coordination renforcée et régulière entre parlements.

La prévention des actes de terrorisme est un objectif hautement légitime et indispensable.

Les interventions militaires et les mesures de sécurité ne suffisent pas à l'éradiquer complètement et efficacement.

Il faut aussi lutter contre le basculement de personnes ou de groupes dans la haine et les actions violentes !

La lutte contre le terrorisme :

Ce n'est pas seulement une question de polices, relevant des gouvernements,

Cela suppose aussi la mobilisation de la société civile, avec des actions innovantes en matière de prévention.

Les parlements parce qu'ils sont l'expression de la diversité :

- des nations,
 - des peuples et de leurs composantes sociale et culturelles,
 - de la pluralité des générations et des genres,
- ont une place et un rôle spécifique à jouer.

- I Reconnaître la diversité des genres pour mieux aider les victimes du terrorisme

Souvent les victimes du terrorisme sont des femmes.

Les femmes victimes du terrorisme, ont été malheureusement aussi victimes de violences sexuelles liées à celui-ci.

Plus généralement hommes ou femmes, victimes du terrorisme, ont été atteints aux plans physique, psychique et moral comme personnes d'un genre.

Dans ces conditions la reconnaissance de la parole donnée aux victimes au travers des processus :

de dialogue,

de médiation,

de justice réparatrice

doit faire sa pleine et entière place aux victimes,

non de façon indifférenciée,

mais bien en tenant compte de leur genre et des blessures, stigmates, préjudices subis à ce titre.

Il y a une expérience humaine, très intime, de la violence sexuelle ; et celle-ci doit être combattue à la fois par la répression mais aussi prévenue par l'éducation et accompagnée par la solidarité.

Si le genre joue pour les victimes, il joue aussi dans les actions de prévention et d'éducation à mettre en œuvre en amont et sur le long terme.

- II Faire toute leur place aux genres dans la prévention

Il nous faut donner la parole à la société civile dans sa diversité pour promouvoir des valeurs de paix opposées au discours de guerre et dissuader du passage à l'acte violent et criminel.

D'une part, il faut donner la parole à celles et ceux, parfois invisibles, qui innovent, fabriquent, et font de la culture, de l'école, de la recherche scientifique et médicale de puissants facteurs de rassemblement.

Femmes et hommes sont à égalité dans cette production.

D'autre part, il faut valoriser la différence comme une complémentarité et non comme un obstacle *a priori*.

A ce titre la parole mixte, des femmes et des hommes est de nature à permettre un récit autre que la propagande.

Parce que ces voix, sont proches, crédibles et écoutées sur les médias sociaux, elles peuvent être entendues par la diversité des celles et ceux qui ont besoin de penser différemment face à une propagande.

Enfin nous le savons les actes de terrorisme visent à empêcher la cohésion sociale.

Pour y faire face il faut ? me semble -t-il ? initier des politiques publiques qui embarquent le plus de citoyens possibles...donc les genres.

Nos pays doivent renouer autant que possible avec des politiques globales assurant une meilleure redistribution de la richesse en direction de tous ceux qui sont dotés de faibles ressources, culturelles et économiques et notamment les femmes.

Autrement dit, des programmes universels, avec des déclinaisons spécifiques doivent être valorisés car ils ont un effet de masse, si j'ose dire.

- III Assurer la pleine participation des genres aux dispositifs de sécurité

On assimile parfois le terrorisme à une figure masculine et de la sorte on omet de décrire ce phénomène comme touchant aussi des femmes.

Plusieurs études ont montré la place prise par les femmes dans des actions ou mouvements terroristes.

Celles-ci ont su dépasser un certain stéréotype et être paradoxalement moins visibles que les hommes.

Dans ces conditions les services de renseignement et de police doivent faire plus et mieux une place aux genres et notamment aux femmes.

Il faut le faire non parce que ces dernières comprendraient mieux les autres femmes mais qu'elles savent qu'on ne doit pas limiter mentalement un genre à certaines actions.

Clairement les pouvoirs publics doivent donner des responsabilités nouvelles et pleines à la diversité des genres.

Je pense en particulier aux organes de police et en amont de renseignement, je l'ai dit, mais aussi à ceux de la justice ou encore aux organisations d'aide aux victimes.

Bref un vaste programme à construire !

Je voudrais insister sur quatre points

Il faut tenir un contre-discours puissant contre le terrorisme.

Il convient d'agir en amont par l'éducation.

Il faut donner la parole à la société civile dans sa diversité pour promouvoir des valeurs de paix opposées au discours de guerre et dissuader, autant que faire cela se peut.

Il est donc urgent de concevoir un discours et des actions à partir de ce qui nous unit et de tenir compte pour cela des genres qui sont une réalité, leur reconnaissance ne devant jamais valoir déterminisme ou inégalité.

Merci de votre attention !

Marietta KARAMANLI

1.7 Face aux crimes organisés et au terrorisme, la gestion et la coopération internationales aux frontières est essentielle, 3ème rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)

1.8

Elles font d'ailleurs l'objet de mesures et de formations par l'ONU à destination des Etats concernés.

- I Des zones à fragilités multiples

Mon propos sera plus interrogatif qu'affirmatif.

Les frontières sont souvent des zones et régions pour lesquelles existent historiquement

Une délinquance et une criminalité nées de trafics illicites ;

Des querelles et affrontements ethniques et parfois religieux ;

Des revendications territoriales et politiques.

L'ensemble de ces facteurs se conjugue pour rendre les dites zones particulièrement sensibles à des violences et actes terroristes qui peuvent emprunter le radicalisme violent pour rassembler et conforter les groupes entre eux.

- Une triple interrogation

Il existe des cartographies dynamiques qui recensent les actes violents, leur évolution quantitatives et aussi territoriales...sont-ce des outils utilisés pour évaluer et peut-être prédire la conflictualité ?

Quelle est la réflexion sur les moyens locaux mutualisés de nature à protéger et dissuader les attaques ?

Parallèlement comme pour toute équation qui met en œuvre plusieurs facteurs ou éléments, quelle stratégie est engagée sur la façon de dénouer les difficultés en essayant de les prendre les unes et les autres séparément ou du moins d'apporter un début de réponse pour chacune...la réponse est elle dans une réponse collégiale, experte et évaluée ?

Je suis intéressée pour comprendre les outils à mettre en œuvre et comment nos parlements respectifs peuvent apporter réflexions et supports aux principaux organes parlementaires directement concernés.

Marietta KARAMANLI

1.9 Actualisation et observations par les membres des délégations parlementaires, 3ème rencontre de coordination des assemblées parlementaires contre le terrorisme (Doha, 30 et 21 janvier 2023)

1.10

- Madame / Monsieur la / le Président-e, Cher-e-s Collègue-s,

Tout d'abord, je souhaite remercier le bureau des Nations unies contre le terrorisme, son directeur, M. MIEDICO, l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération

en Europe, son président, M LOPTAKA et bien évidemment son excellence Hassan BIN ADBULLA AL - GAHNIM Président du Conseil de la Chura, qui nous accueille ; tous engagés fortement pour la cause qui nous réunit.

- I La question du renforcement des pouvoirs des assemblées parlementaires dans la prévention et la lutte contre le terrorisme

Le principe en est souvent affirmé.

En France il a été posé comme principe dans l'établissement de dispositions dérogatoires aux libertés après les attentats de Paris de 2015.

Parallèlement depuis 2007, existe au Parlement Français une délégation parlementaire au renseignement¹ (dont une part importante de l'activité est dédiée à la lutte contre le terrorisme).

Le monde du renseignement est par nature opaque et les députés se heurtent souvent à la difficulté d'avoir un retour sur les opérations.

Enfin au niveau de l'Union européenne il existe une stratégie pour la lutte contre le terrorisme depuis 2004 et un poste de coordinateur européen depuis 2007 qui n'a pas de compétence sur les services de renseignement nationaux.

Ce dernier n'a d'ailleurs pas communiqué, sauf erreur de ma part, devant le parlement français depuis 2020.

Je ferai deux observations de fond.

D'une part, la politique contre le terrorisme est d'abord vue comme une politique de sécurité publique et non comme une politique publique transversale, allant de l'éducation à l'indemnisation des victimes en passant par la sécurité qu'elle soit préventive ou répressive.

D'autre part le parlement n'est pas considéré comme un acteur de 1^{er} rang.

Nous devons modifier cet état de fait.

Je le redirai cet après-midi, les parlements parce qu'ils sont l'expression de la diversité :

- des nations,
 - des peuples et de leurs composantes sociale et culturelles,
 - de la pluralité des générations et des genres,
- ont une place et un rôle spécifique à jouer !

- II Deux propositions

Je ferai deux propositions qui pourraient être reprises dans nos résolutions, recommandations et objectifs.

- Faire que chaque assemblée puisse débattre annuellement de la politique de lutte contre le terrorisme, en commission ou séance, sur la base d'un rapport gouvernemental sur le sujet.
- Suggérer la création d'une délégation composée à la proportionnelle des groupes ou d'un rapporteur désigné dans la mesure du possible par une majorité qualifiée au sein de l'Assemblée et qui suive les travaux nationaux, fasse le lien avec les travaux des assemblées internationales et de l'ONU, et soit le garant d'une coordination interne et d'une articulation internationale à partir d'un suivi des mesures les plus efficaces mises ou à mettre en œuvre.

Comme le disait le philosophe, avoir la destination, c'est déjà la moitié du chemin parcouru.

Je vous remercie de votre attention.

Marietta KARAMANLI

¹ Composée de 5 députés et de 5 sénateurs, membres des deux assemblées parlementaires Françaises.